

Le personnel de Partage en grève

Depuis bientôt deux semaines, une bonne moitié des employés en "emplois de solidarité" (EdS) de l'association Partage sont en grève. Ils dénoncent des salaires de misère, des services publics à deux vitesses et de graves atteintes à la personnalité et à la santé de la part de leur hiérarchie.

Il s'agit de la première grève d'EdS depuis que la mesure dite de réinsertion a été incluse dans la Loi cantonale sur le chômage. Système que les syndicats dénoncent depuis lors. Censés se développer sur le marché complémentaire de l'emploi et être un tremplin vers la réinsertion sur le marché primaire de l'emploi, les EdS s'avèrent être une machine à perpétuer la précarité, car seul un EdS sur dix retrouve un emploi, selon l'Office cantonal de l'emploi (OCE). Certains sont en EdS depuis huit ans et ne voient pas l'ombre d'une perspective de réinsertion. Les politiques d'austérité des collectivités publiques ont conduit à une vraie dérive: d'une part, les EdS tendent à remplacer à moindre frais de vrais postes de travail et des tâches relevant

du service public (prise en charge des enfants, assistantes scolaires, voirie). D'autre part, les associations à but non lucratif, dont les subventions sont diminuées y ont de plus en plus recours pour leur propre fonctionnement. Les annonces de postes d'EdS pour *responsable de l'informatique, chargé de projet*, et autres fonctions essentielles d'une organisation l'attestent. De vrais emplois, mais rémunérés au lance-pierre: 3'275 francs bruts pour la catégorie sans CFC, et maximum 4'275 pour les postes à responsabilité, ceci constitué de la sous-enchère salariale légalisée et étatisée qui doit cesser. La grève des EdS de Partage a déjà un acquis, celui d'imposer le débat sur la place publique et d'interpeller les acteurs du système et les autori-

tés sur ce système de pseudo-réinsertion qui n'a rien de social ni de solidaire.

Lutter contre la précarité

Cette grève ne tombe pas de but en blanc. Depuis que les EdS existent, le SIT, déjà fort actif dans les institutions et associations qui les emploient, a décidé de les défendre au quotidien. Des dizaines de personnes en EdS ont fait appel à nos permanences. Des assemblées des EdS ont été organisées, ainsi que des actions collectives de défense des EdS de plusieurs institutions, avec des résultats divers. Depuis la mise sur pied des EdS, le SIT a constaté la récurrence de plaintes des employés de Partage et a dénoncé les faits auprès du Service des EdS.

Par cette présence constante, le SIT a su gagner la confiance des EdS et les soutenir pour oser aller plus loin et jusqu'à se mettre en grève.

La conférence de presse conjointe du 20 août entre le SIT et Solidarité, dont la section carougeoise a dénoncé sans relâche la sous-traitance de tâches de voirie et a effectué un réel travail de terrain, a donné le coup de pouce supplémentaire. Renforcés par l'écho de la dénonciation publique, les employés de Partage se mettent en grève et mandatent le SIT pour les soutenir et les représenter. Votée à l'unanimité lors d'une assemblée générale du personnel, la grève débute le jeudi 22 août au matin.

Sous-traitance et sous-enchère salariale

Pour le SIT et pour les grévistes, le "partenariat" Ville de Carouge/Partage n'est en réalité rien d'autre que de la sous-traitance, à un organisme privé de "l'économie sociale et solidaire", d'une tâche relevant du domaine public et qui, jusque là, était prise en charge par la voirie communale. Pis, avec des salaires de 2'800.- francs nets par mois, cette externalisation est aussi un cas emblématique de sous-enchère salariale honteuse dont les collectivités publiques profitent à bon compte. D'un côté, on trouve les employés municipaux avec des conditions de travail normales, et de l'autre, les EdS de Partage, qui effectuent les mêmes tâches, mais avec un salaire nettement inférieur (environ 1'500.- francs/mois de moins) et des triporteurs électriques (les fameux Cyclotris) souvent défaillants et sans système de chargement/déchargement mécanique comme outil de travail, à la place des véhicules de voirie.

Carouge pas seule en cause

Huit communes genevoises sous-traitent aujourd'hui une partie de leurs tâches de voirie à Partage. Notamment la Ville de Genève pour qui des EdS de Partage assurent quotidiennement le nettoyage et le rangement des points de récupération (centres de tri), ainsi que la levée des débris chez les particuliers. Autre exemple, Plan-

Situation au vendredi 30 août

1. L'Office cantonal de l'emploi (OCE) a accepté de réaliser rapidement un audit global de l'association Partage, avec un accent particulier sur les atteintes à la personnalité. Cette enquête devrait également permettre de déterminer si la convention qui lie l'OCE à Partage doit être maintenue ou non.
2. L'OCE s'est aussi engagé à ne pas mettre d'autres personnes en EdS à disposition de Partage durant le temps de l'enquête.
3. La direction de Partage n'a, à ce jour, pas su entendre les demandes du personnel. Les grévistes ont donc décidé à l'unanimité de poursuivre la grève tant que des mesures sérieuses et crédibles permettant de garantir la protection de leur personnalité ne seraient pas prises.
4. Des demandes de rencontre aux huit communes sous-traitant une partie de leurs tâches relevant du domaine public à Partage sont en cours.
5. Une demande de rencontre a également été adressée au Président de Partage, sans réponse pour l'instant.

les-Ouates, qui externalise trois fois par semaine la levée des poubelles des arbrus, parcs, zone villa ainsi qu'aux abords des écoles.

Pour assurer le ramassage des déchets ou des encombrants, Chêne-Bourg, Onex et le Grand-Saconnex n'hésitent pas à faire travailler les EdS de Partage durant le week-end, jours où les employés municipaux ont congé.

Services publics à deux vitesses

Outre les communes, des établissements publics autonomes tels que les SIG ou la Fon-

dation des parkings profitent également à bas prix des prestations de Partage. On trouve ainsi un EdS servant d'aide aux magasiniers des SIG pour décharger et ranger les stocks. Sur appel et selon les besoins, d'autres assurent le nettoyage des tags dans les parkings ainsi que sur le nouveau skatepark de Plainpalais.

C'est donc bien un système de tâches publiques à deux vitesses avec deux catégories d'employés, les "normaux" et les "sous-employés", qui se met en place.

Elodie De Weck, Manuela Cattani

Principales dénonciations des grévistes:

1. Des conditions de travail délétères basées sur un management portant gravement atteinte à la personnalité des employés.
2. Des salaires de misère (2'800.- nets) ne permettant pas de vivre dignement à Genève et créant ainsi une précarité durable.
3. La sous-traitance de tâches de services publics, telle que la levée des déchets et encombrants dans plusieurs communes, à des emplois de solidarité impliquant la création d'un service public à deux vitesses.



Témoignage de Roland: il a 57 ans, est à Genève depuis 1994, a un bac et une formation de déclarant de douane obtenus en République démocratique du Congo (RDC), non reconnus en Suisse, il a 4 enfants. Avant Partage et le chômage, il a travaillé pendant huit ans dans une entreprise de signalisation routière. Il est en EdS à Partage depuis trois ans.

En quoi consiste votre travail?

A mon arrivée en septembre 2010, j'ai d'abord travaillé comme machiniste à la halle (banque alimentaire). Mon travail consistait essentiellement à soulever et transporter des transpalettes, trier et ranger les marchandises, etc. Au bout de trois mois, j'ai été affecté au Cyclotri. Avec deux autres collègues, nous étions en charge des prestations pour la Ville de Genève, à savoir le nettoyage et l'entretien des points de récupération du verre et autres déchets de toute la ville. Il y a environ six mois, du jour au lendemain, ma hiérarchie a décidé de me réaffecter à la halle. Je n'ai pas posé de question, parce que pour moi, c'était une bonne chose. Ça me permettait de ne plus travailler avec mon supérieur, un des deux adjoints de direction, avec qui il y avait beaucoup de tensions. J'ai l'impression qu'il a voulu se débarrasser de moi, parce que j'ai toujours désapprouvé sa manière de traiter les collègues, ce qui m'a d'ailleurs valu plusieurs avertissements.

Que dénoncez-vous aujourd'hui au travers de cette grève?

Il y a plusieurs aspects. Le premier, c'est le salaire. Toucher 2'800.- francs nets par mois, avec toutes les responsabilités que j'ai, pour un boulot lourd et pénible, ce n'est pas évident. J'ai un enfant paraplégique en Afrique, à qui j'envoie entre 600.- et 900.- francs par mois. Je donne également 650 francs par mois à mes trois autres enfants qui vivent ici. A cela s'ajoute l'assurance maladie, l'abonnement de train et de bus et toutes les autres charges. En plus, j'ai dû subir une opération en janvier et je dois rembourser près de 3'400.- francs à l'assurance maladie. Mais je ne sais

pas où trouver cet argent. Je crois que je serai bientôt aux poursuites parce que ce n'est plus possible.

Pensiez-vous vous retrouver dans cette situation en acceptant un emploi EdS?

Non. Au tout début, j'ai pensé que ça serait un tremplin. J'ai cru qu'on aurait une formation et que ça nous permettrait de nous retrouver un emploi. C'est le conseiller au chômage qui m'a dit ça et c'est ce qui m'a motivé. Mais ça fait trois ans que ça dure et le salaire est tellement bas que, au bout d'un moment, ça commence à peser sur ma vie, ça me déprime de ne pas avoir de perspective de m'en sortir.

Songez-vous à arrêter?

En fait, je n'ai pas le choix que de continuer, même avec ce salaire de misère. Si je retourne au chômage, je ne toucherai plus que 80% de ce revenu. Mais si je reste, dans cette ambiance exécrable, je ne vois pas non plus de porte de sortie.

Qu'est-ce que vous attendez de cette lutte?

J'aimerais qu'il y ait un changement radical. Du côté du salaire, mais aussi du côté de la hiérarchie de Partage. Concernant le salaire, je sais que la responsabilité est aux mains des politiques, donc on ne peut pas espérer que ça change le mois prochain. Ça va prendre un peu plus de temps. Mais dans l'immédiat, si on pouvait au moins avoir une promesse d'augmentation du salaire, à terme, ça serait une bonne chose. Et en plus, si à Partage on pouvait vraiment changer le staff dirigeant, je crois qu'il y aurait encore lieu d'espérer que je retourne travailler là-bas. Mais pas dans les conditions actuelles.



Témoignage de Fabrizio (au centre avec la pancarte): il a 50 ans, est suisse, a un CFC d'électricien, et est en EdS à Partage depuis juin 2011.

En quoi consiste votre travail?

Ayant un CFC d'électricien, j'ai été engagé pour faire la maintenance électrique et mécanique des triporteurs Cyclotris, dans l'atelier de Partage. J'étais toujours à l'heure et je faisais bien mon travail, mais j'ai eu des problèmes avec mes collègues, alors en octobre 2012 on m'a déplacé aux Cyclotris.

Et comment avez-vous vécu ce changement?

Mal. En fait, comme mes collègues, je souffre de maltraitance physique et verbale. Physique, parce que les Cyclotris tombent régulièrement en panne. Quand ça arrive, on est contraint de les conduire sans l'assistance électrique et il faut pédaler dur, car chargés, ils ont une capacité de 250 à 300 kg. En plus, il faut ramasser les poubelles à la main, les soulever et les jeter dans le triporteur et refaire la même chose à la voirie. Résultat, j'ai un très gros problème de dos. J'ai dû m'arrêter plusieurs fois. Pour finir, mon médecin a attesté que je ne pouvais pas porter plus de 10 kg. En plus, les conditions d'hygiène sont déplorables, nous n'avons même pas de douche à disposition.

En avez-vous parlé à votre employeur?

Oui. Après m'avoir dit que je faisais du cinéma, on a fini par me proposer de faire le nettoyage des locaux. On m'a donné une matinée pour réfléchir. J'ai fini par accepter, parce que je n'avais pas trop le choix. Mais en fait, ça m'a démoralisé, je n'étais vraiment pas bien. Je suis alors retourné voir mon médecin et il m'a remis en arrêt. A mon retour, j'ai trouvé un arrangement et je suis retourné aux Cyclotris, mais seulement pour le ramassage des cartons. Mais mon dos supportait pas. Je travaillais une ou deux se-

maines puis j'étais à nouveau en arrêt. Et ainsi de suite. Ça a duré comme ça pendant plus de six mois. J'en pouvais plus, et à fin juin j'ai donné ma démission pour fin septembre.

Pourquoi?

Mais parce qu'on est mal traité à Partage. C'est difficile avec les chefs. Ils nous disent tout le temps: "c'est moi le patron et si t'es pas content c'est la porte". C'est comme ça très souvent et avec tous les collègues en EdS. On m'a dit que je faisais semblant d'avoir mal au dos et que mes certificats étaient bidons. J'ai toujours essayé de ne pas trop répondre et de ne pas sur-encherir. J'ai toujours dit oui à tout et pris sur moi. Mais j'ai assisté à des scènes terribles entre d'autres collègues et les chefs. Insultes, menaces, etc. Parfois ils en sont presque venus aux mains! J'ai démissionné car je ne veux plus retourner dans cette ambiance. Je suis vraiment dégoûté. De toute ma vie, je n'ai jamais vu une entreprise pareille, et pourtant j'en ai vues!

Qu'attendez-vous de cette grève?

J'espère qu'on pourra tous retrouver un vrai boulot qui corresponde à nos compétences et être mieux payés. Du côté de Partage, j'espère qu'il y aura un changement de direction et de système managérial, car ça ne peut plus durer comme ça.

Le mot de la fin?

Je dirais qu'ils ont fait du profit sur notre dos. Et ça, ça fait mal, parce qu'on mérite d'être pris en considération. Le travail qu'on fait est utile et pénible mais il n'y a aucune reconnaissance, ni humaine ni salariale.

Pour apporter votre soutien aux grévistes

Les personnes, les militant-e-s ou les organisations qui souhaitent manifester leur soutien par un message de solidarité aux grévistes ou rencontrer les grévistes peuvent adresser leur message à sit@sit-syndicat.ch.

Soutien financier

Le SIT a débloqué son fonds de grève pour l'indemnisation des grévistes, mais une grève engendre de nombreuses autres dépenses. Les personnes qui souhaitent apporter leur contribution peuvent la verser au compte Services SIT, CCP 12-16170-4 ou IBAN CH38 0900 0000 1201 6170 4 avec mention "Grève des EdS-Partage".